

## Edito

Madame, Monsieur, Docteur,

Le mois de juillet s'est ouvert avec les conclusions du Ségur de la Santé démarré au cœur de la crise sanitaire. Les travaux du Ségur, qui ont réuni notamment le ministre des solidarités et de la santé, les organisations syndicales représentatives des professionnels hospitaliers, des médecins, des étudiants et des internes en médecine ainsi que la Fédération Hospitalière de France, ont reposé sur quatre piliers :

- Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent.
- Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins.
- Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes.
- Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

### Ségur de la Santé

#### 33 mesures adoptées, parmi lesquelles :

- 19 milliards d'euros d'investissement dans le système de santé pour améliorer la prise en charge des patients et le quotidien des soignants.
- 8,2 milliards d'euros par an pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des EHPAD, et reconnaître l'engagement des soignants au service de la santé des Français.
- 15 000 recrutements à l'hôpital public.
- Augmenter les effectifs en formation paramédicale
- Accélérer la sortie du "tout T2A" (tarification à l'acte) et privilégier la qualité des soins.
- Financer l'ouverture ou la réouverture de 4000 lits « à la demande » permettant aux établissements de s'adapter à la suractivité saisonnière ou épidémique.
- Mettre fin au mercenariat de l'intérim médical à l'hôpital public.
- Former plus de soignants dans les filières paramédicales pour mieux prendre en charge les patients.
- Faciliter l'accès aux soins non-programmés et à l'exercice coordonné.
- Développer fortement la télésanté en s'appuyant sur les acquis de la crise pour mieux soigner les Français.
- Combattre les inégalités de santé.

Au terme de la concertation, des accords ont été signés par une majorité de participants sur les carrières, métiers et rémunérations.

En effet, la revalorisation des salaires étant une attente forte et urgente, cette mesure sera donc l'une des premières à se concrétiser. Tous les professionnels non médicaux au sein des établissements de santé et EHPAD publics percevront 183 € nets de plus par mois : +90 € applicable au 1er septembre 2020 et versée à titre rétroactif sur la paie de janvier 2021 puis +93 € au 1er mars 2021. Une revalorisation des grilles de rémunération est également prévue pour les personnels au contact des patients : aides-soignants, infirmiers, filières rééducation et médicotexte. Concernant le personnel médical, l'indemnité d'engagement de service public sera portée à 1010 € bruts mensuels.

Ces premières mesures sont une reconnaissance de l'investissement des hospitaliers et une solution pour favoriser l'attractivité de l'hôpital public. Ces accords ne constituent toutefois que la première étape des conclusions du Ségur de la Santé, seront complétés progressivement par des décisions couvrant l'ensemble des quatre piliers du Ségur.

Une bonne nouvelle est arrivée par ailleurs au cœur de l'été. La Haute Autorité de Santé (HAS) a prononcé sa décision de certification après la visite de suivi réalisée en février : le centre hospitalier d'Arles est de nouveau certifié en niveau B avec recommandations d'amélioration. Cette décision vient récompenser l'implication des équipes de l'établissement dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins apportés aux patients. Elle constitue une feuille de route pour poursuivre les actions engagées et viendra nourrir la rédaction du projet Qualité dans le cadre du renouvellement de notre projet d'établissement. C'est aussi une perspective de financement supplémentaire car l'objectif national, repris dans les conclusions du Ségur, est de mieux prendre en compte la qualité dans les modes de financement des activités de soins.

Une actualité moins favorable a également marqué la période estivale puisque 9 nouveaux patients Covid-19 ont été pris en charge en hospitalisation conventionnelle ou en réanimation durant les mois de juillet et août. La détérioration de la situation épidémiologique a entraîné le 13 août le classement des Bouches-du-Rhône en zone de circulation active du virus. En cette rentrée, l'évolution des données épidémiologiques doit inciter chacun à conserver une vigilance exemplaire et à relayer les consignes de prévention. Il est encore et toujours essentiel de rappeler que seule une mobilisation collective permettra d'éviter un rebond de l'épidémie.

Nous vous souhaitons malgré tout une excellente rentrée en vous relayant par ailleurs les remerciements du directeur général de l'ARS PACA, M. DE MESTER, qui lors de sa venue fin juillet (voir page suivante) a pu échanger avec une partie des équipes de soins mobilisées lors de la crise sanitaire.



Le directeur  
Laurent DONADILLE



La présidente de la CME  
Dr Sylvie MICHEL

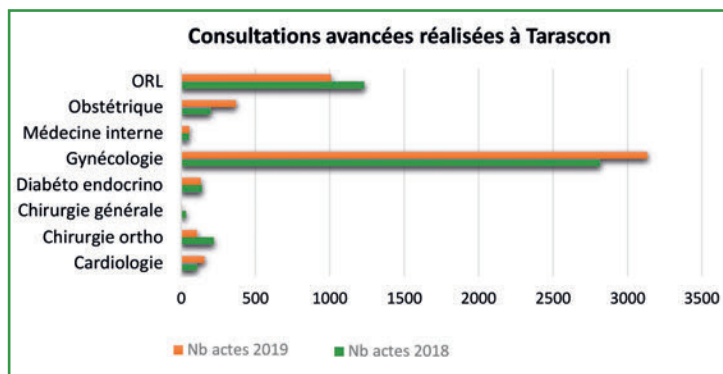


# Les consultations avancées sur le site de Tarascon font peau neuve

Près de 22% des patients pris en charge en consultation externe au CH d'Arles en 2019 étaient domiciliés à proximité des Hôpitaux des Portes de Camargue : 9% habitent Beaucaire, 8.8% Tarascon, 2.3% Fontvieille ou encore 1.1% Saint-Rémy-de-Provence. Ces patients représentent une activité d'environ 26.000 consultations externes.

Fort de ce constat et pouvant compter sur le volontarisme de nombreux médecins et sages-femmes, le CH d'Arles a mis en œuvre depuis plusieurs années une stratégie de développement d'une offre de consultations avancées sur le site de Tarascon avec une ou plusieurs vacations par semaine en fonction des spécialités. Les objectifs de cette politique sont multiples : faciliter la vie des patients grâce à une offre de proximité, réduire l'empreinte écologique en évitant des déplacements vers Arles, fidéliser et attirer une nouvelle patientèle...

Les premiers résultats de cette offre de consultations avancées sont encourageants, +3.5% d'activité en 2019 :



Si cette offre de proximité était déjà saluée par les patients et élus du territoire, l'organisation pratique devait faire encore l'objet d'ajustements pour permettre à nos praticiens de trouver des conditions de travail optimales et un fonctionnement harmonisé avec les consultations réalisées à Arles.

Depuis 2019, les équipes arlésiennes profitent de locaux de consultations réhabilités à neuf. En mars 2020, la connexion internet via la fibre a permis d'améliorer considérablement l'accès à distance au système d'information du CH d'Arles dans



les mêmes conditions de performance que dans les locaux arlésiens. Les praticiens peuvent ainsi consulter l'antériorité des prises en charge sur ACTPIDOS, dicter leurs comptes rendus en reconnaissance vocale via ZENIDOC, consulter les protocoles dans la GED Qualité ou encore visualiser l'imagerie médicale dans le PACS XERO.

La dynamique de développement se poursuit avec l'ouverture cette année de consultations en urologie et en dermatologie.

La Lettre salue tous les professionnels investis dans le développement de cette offre de proximité au plus près des besoins des patients et espère que l'offre pourra continuer à croître ces prochains mois et années.

# Mobilisation de la CUMP suite aux incendies à Martigues

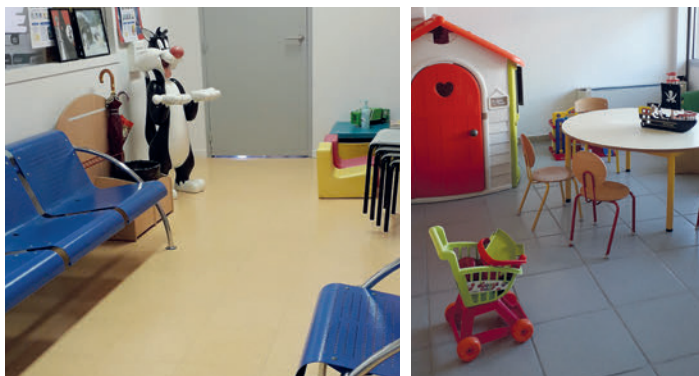


Le 4 août, la ville de Martigues était touchée par plusieurs incendies et près de 3000 sinistrés étaient évacués et hébergés dans des gymnases. Face à cette catastrophe, la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) des Bouches-du-Rhône était déclenchée.

Compte tenu de l'ampleur de l'évènement tous les établissements du département ont été appelés pour renforcer les équipes du CH de Martigues. C'est ainsi que des volontaires du CH d'Arles ont répondu à l'appel. Trois infirmières (Mme Fatima NIVART, Mme Floriane STRABONI et Mme Marie-Françoise VURPAS) se sont rendues sur place le 5 août au lendemain des incendies pour participer au recueil du témoignage des victimes, les accompagner et les orienter pour leur permettre de surmonter ce traumatisme.

Cette action conjointe d'envergure pour la CUMP 13 a permis de tester la capacité de coordination et de réactivité des différents volontaires, un pari réussi pour l'équipe du CH d'Arles qui a été recomposée et formée en début d'année suite au retour d'expérience du déclenchement de la CUMP lors de la tornade de Pont-de-Crau.

# De nouveaux locaux pour le CMP et le CATTIP infanto-juvéniles d'Arles



Longtemps installé dans le quartier Barriol, le CMP et le CATTIP infanto-juvéniles d'Arles avaient emménagé à titre provisoire fin 2019 dans les locaux de Trinquetaille laissés vacants par le CMP adultes en attendant une installation dans de nouveaux locaux.

C'est désormais chose faite : depuis le 24 août, les équipes ont pu s'installer dans de nouveaux bureaux au sein de l'hôtel d'entreprises situé chemin du temple (quartier Trebon) à Arles.

L'ensemble des locaux a été rénové avant l'installation et adapté à l'activité du CMPI. De plein pied, moderne et spacieux, ils permettent de répondre aux besoins des usagers et offrent une amélioration notable des conditions de travail des professionnels.

## Renouvellement du label IMPRIM'VERT®

La reprographie de l'établissement est fière de vous annoncer l'obtention du renouvellement du label Imprim'Vert. Ce label a pour objectif de favoriser la mise en place par les entreprises exerçant des activités d'impression d'actions concrètes pour diminuer les impacts de l'activité sur l'environnement. Ce renouvellement est donc une reconnaissance des actions de développement durable conduite par l'établissement : filières de déchets spécialisées notamment pour les cartouches et toners d'encre, suivi des consommations énergétiques, non utilisation de produits toxiques pour les activités d'impression...

## Bienvenue aux docteurs



**Philippe Xavier KHALIL**, praticien hospitalier temps plein qui a rejoint l'établissement à compter du 1er juillet 2020. Il a été nommé chef du pôle de santé mentale à compter du 27 juillet 2020.



**Mariem LANOUAR**, praticien attaché associé temps plein qui a pris ses fonctions au sein du service des urgences le 4 août 2020.

## La Provence met à l'honneur l'architecture du centre hospitalier

La Provence dans sa série sur « les bijoux du patrimoine arlésien » a publié au mois d'août un article sur le centre hospitalier d'Arles. Olivier BLANC, architecte des bâtiments de France sur l'arrondissement d'Arles déclare « *Cet hôpital, c'est un objet fascinant. C'est maîtrisé, il y a tout. NELSON a une vision globale. Il est conscient de tous les usages et il fait entrer dans le volume rectangle toutes les fonctions* ». Un bel hommage rendu à Paul NELSON architecte de notre hôpital inauguré en 1974.

Pour rappel depuis 1996, une partie de l'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. C'est notamment le cas des façades dotées de pare-soleil amovibles qui pivotent suivant le mouvement du soleil grâce à un radar qui les commande par des vérins hydrauliques, une innovation importante lors de la construction.



### La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 1<sup>er</sup> juin au 10 août 2020 :

Marie AHIER (*masseur-kiné*) - Clarisse COUSSEAU (*psychomotricien*) - Antonio ALMEIDA REBELO, Jérôme DARMON, Delphine MEYER, Nicolas RIOLS (*AEQ*) - Alicia ALEMPIC et Christine BONNIER (*techniciens labo*) - Amaria BENAÏSSI, Fabienne CARTIER-BRUNO, Manon CLEMENT, Yosra EL HABHAB, Margaux FALGON, Manon GALOFRE, Charlène HATON, Tania LOMBARD, Julia MATHIEU, Samianti MEZAMIGNI-MOINAËCHA, Stéphane SALOMON et Laurence THIEULOY (*aides-soignants*) - Farah BOUCHRI et Julie HERIAUD (*adjoints administratifs*) - Gabriel BETTONI (*TSH*) - Lucie BACCAM, Anne-Marie BOULLE, Christelle BRUN, Dalila DRIDI, Céline DULYMOIS, Houda EL OUALY, Laure FAVIER, Christine GIGOUT, Aurélie GIRARD, Jessica MUS, Anouck RAFAI et Sarah SALLOUM (*A.S.H. qualifié*) - Marie BATIFOULIER, Audrey BELMONTE, Jonathan BOUTTEMY, Coralie CAUVIN, Alicia DISTANTI, Yoan GUERRI, Jules GUIDOTTI, Nelly LE MESTRE, Nejwa MAAI, Charlène MICHEL et Maeva REULET (*infirmiers*) - Andréa MANIEU (*sage-femme*) - Anne-Marie PECHOUX (*assistante sociale*) - Florence HUGON (*cadre de santé*).

### Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Delphine AUGUSTI, Céline BLOUIN, Hélène FRANCES, Sophie LOUIS et Myriam SARI (*infirmiers*) - Valérie FERREAU, Jennifer LEVAVASSEUR, Huguette ORTIZ et Claudine REISER (*cadres de santé*) - Maéva GIRARD (*sage-femme*) - Patrick RAKAH, Robert MARTIN (*ouvriers principaux*) - Chloé GRANDMOUGIN (*apprenti*) - Candice MEAUDE (*sage-femme*) - Béatrice BELTRAN (*technicien labo*) - Nouhaila FOUITAH (*A.S.H. qualifié*) - Ellie FLEURY (*aide-soignante*).

## Hommage au Docteur Yves SUCIN

C'est avec tristesse que la communauté hospitalière a appris le décès le 23 août du Dr Yves SUCIN, ancien chef de service de la réanimation.

Recruté en qualité d'assistant au sein de ce service le 18 janvier 1994, il avait été nommé praticien hospitalier le 5 février 2001 puis avait été chargé des fonctions de chef de service le 3 avril 2012, fonction qu'il a assurée jusqu'à la survenue d'un accident médical sur son lieu de travail le 25 décembre 2012.

A son épouse et à ses proches au nombre desquels appartiennent beaucoup de membres de la communauté hospitalière, La Lettre adresse ses plus sincères condoléances.